**Les concours des grandes écoles sont-ils à revoir ?**

**Article paru dans l'édition du 24.03.09**

**Les établissements peinent à diversifier les profils de leurs étudiants**

L 'initiative n'a pas encore fait grand bruit, mais cela pourrait être le cas si elle était menée à son terme : Sciences Po Paris réfléchit à transformer la nature de son concours d'entrée en première année. « Rien n'est encore fait ! », précise d'emblée Hervé Crès, directeur des études à l'IEP. « Mais nous avons remarqué que le profil des étudiants admis sur concours et celui des reçus via la procédure réservée aux titulaires d'une mention très bien au bac sont très proches. Dès lors, on peut se demander si ces épreuves écrites servent à quelque chose, note-t-il. Nous faisons toute confiance au baccalauréat pour mesurer le niveau académique d'un candidat. » Le nouveau mode de sélection pourrait donc combiner un niveau minimum au bac et un oral d'admission, qui permettrait à l'école d'évaluer des compétences autres que scolaires : « Le but est de diversifier le profil de nos étudiants. Cela peut passer par la prise en compte d'activités extrascolaires démontrant certaines qualités, la capacité à argumenter et à convaincre, l'art de la rhétorique, bref, des talents indécelables à l'écrit », analyse M. Crès.

Autre avantage d'une telle réforme : elle jouerait en faveur d'une plus grande mixité sociale, celle-ci étant un peu plus prononcée chez les étudiants issus du recrutement sur mention très bien que sur concours.

Faut-il en déduire que le principe même du concours à l'entrée des grandes écoles, montrées du doigt pour leur propension à reproduire l'élite, serait à revoir ? A la Conférence des grandes écoles (CGE), la question laisse sceptique. « D'abord, nous ne pouvons pas nous comparer à Sciences Po, puisque nous ne recrutons pas au niveau du bac. Et à bac 2, il n'existe pas de référentiel comme le bac », répond Chantal Dardelet, responsable de la commission « ouverture sociale » à la CGE, qui met aussi en avant une différence de taille entre l'IEP et les autres : « Le concours de Sciences Po nécessite de posséder un «background» culturel phénoménal, peu en rapport avec ce que l'on étudie au lycée. Les nôtres portent sur des programmes précis, étudiés en classes préparatoires. »

Les racines de la reproduction sociale seraient donc à chercher en amont des concours. « D'après nos analyses, la faible proportion d'enfants d'ouvriers et d'employés dans les grandes écoles s'explique d'abord par le fait qu'ils sont peu nombreux à s'y présenter, explique Mme Dardelet. Il existe des phénomènes d'autocensure, c'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur des dispositifs d'accompagnement en lycée. » La CGE envisage aussi de réserver des places dans les écoles aux élèves issus des filières technologiques, où les boursiers sont plus nombreux, et de mieux communiquer sur les voies d'admission parallèles, qui assurent plus de mixité sociale.

En 2005, Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS, proposait d'importer en France le système américain des « Percentage Plans » (dans certains Etats, tout élève figurant parmi les 10 % des meilleurs de son lycée a droit à une place à l'université), en l'adaptant à la France : un certain pourcentage des meilleurs éléments de chaque lycée aurait ainsi un droit d'accès automatique aux formations sélectives (classes préparatoires, IEP, BTS, IUT, etc.), favorisant la diversification du recrutement de ces filières. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, s'était dit favorable, moyennant quelques aménagements, à cette proposition.

Quatre ans après, où en est-on ? « Les choses n'ont pas beaucoup avancé, admet Patrick Weil, déçu et en colère. Les dispositifs expérimentaux de Sciences Po, l'Essec, Normale-Sup et autres ne suffisent pas. Il arrive un moment où, si l'on ne généralise pas, des effets pervers s'installent. Aujourd'hui, combien de lycées bénéficient de l'un de ces dispositifs ? Très peu ! Les «Percentage Plans» permettraient de revaloriser tous les lycées. »

Mais l'idée s'est heurtée à un contre-argument de poids, soulevé notamment par la sociologue Agnès Van Zanten : en France, à la différence des Etats-Unis, la ségrégation sociale ne suit pas un schéma territorial précis. « Les 10 % les meilleurs ne vont-ils pas être recrutés principalement parmi les classes moyennes qui cohabitent avec les classes populaires ? », interroge ainsi la chercheuse. Selon Chantal Dardelet, « en France, même dans les lycées les plus défavorisés, il y a encore 35 % de mixité sociale. Ne prendre que les 5 % ou 10 % des meilleurs élèves reviendrait à réserver des places aux enfants de CSP qui, dans une majorité des cas, trustent les têtes de classe. » C'est aussi l'analyse que l'on fait au ministère de l'enseignement supérieur, où l'idée semble avoir fait long feu.

L'argument fait bondir Patrick Weil. « Il existe des centaines de lycées en France qui n'envoient jamais aucun élève en prépa. Dire que ce dispositif n'apporterait rien est faux. On irait forcément chercher de nouveaux profils ! »

Reste que l'initiative de l'IEP pose une question de fond : comment mieux prendre en compte les aptitudes autres que scolaires ? « Malgré toutes leurs qualités, je reconnais une limite aux classes préparatoires : elles sont trop scolaires », avoue Thierry Debay, responsable de la Banque commune d'épreuves (BCE) à la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP). « Je rêverais que l'on y introduise une manière d'appréhender, de manière rigoureuse, des éléments de personnalité. Mais il faudrait pour cela un protocole d'évaluation, qui me paraît complexe à concevoir. » Jean-François Amadieu, directeur de l'Observatoire des discriminations à Paris-I, plaide pour une réforme plus profonde encore. « Mieux valoriser l'oral, pourquoi pas, mais attention à ne pas augmenter la part de subjecti vi té. Il existe d'autres moyens de tester le potentiel d'un jeune, au travers de mises en situation, de jeux de rôle, de tests de personnalité, par exemple. Un peu à la manière de ce qui se pratique en entreprise. C'est particulièrement pertinent à l'entrée des écoles de commerce, qui forment de futurs managers. » Une révolution, dans un pays où l'élite économique est d'abord sélectionnée sur son niveau en mathématiques...

Sarah Piovezan